

## MANAGER COMMERCE RETAIL

(Manager de Point de Vente)

### MÉTIERS VISÉS & DÉBOUCHÉS

- Manager d'un point de vente
- Chef de secteur en magasin
- Chef de rayon

### POURSUITE D'ÉTUDES

#### Mastère/Master :

- Marketing /Vente
- Marketing/Communication
- Marketing/e-commerce
- Management

#### Titre de niveau Bac + 5 :

- Manager Relation Client et Marketing Digital



## LA FORMATION

**OBJECTIFS :** L'alternant est formé et évalué à :

- Élaborer un plan d'action à partir de la stratégie de l'enseigne
- Manager l'équipe
- Gérer la performance financière et la rentabilité du point de vente

### Durée

- 580 heures sur 11 mois

### Rythme

- 2 jours au centre de formation/  
3 jours en entreprise

### Conditions d'admission

- Être au moins titulaire d'un diplôme ou certification professionnelle de niveau 5 (BTS/DUT)
- Parcours VAPP (validation des acquis professionnels et personnels) possible
- Passer un entretien de positionnement
- Signer un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation
- VAE lien vers CARREL FORMATION CONTINUE notre partenaire : <https://www.carrel.fr/formations-et-parcours/parcours-modalites-dacces/vae/>



**TEMPS EN ENTREPRISE** - 70% du temps



**PRESTATIONS DE SERVICES**  
sous réserve de modification

- 1 235 € annuel (restauration et projet pédagogique)
- Prise en charge du coût de la formation par l'OPCO de l'entreprise d'accueil
- Pré inscription de 30 €



**METTRE EN OEUVRE LA STRATEGIE COMMERCIALE ET INITIER DES PROJETS SPECIFIQUES**

- . RSE
- . Gestion de Projet
- . Veille
- . Indicateurs comptables et calculs commerciaux
- . Community Management
- . Réglementation et urbanisme commercial



**OPTIMISER L'ORGANISATION ET LA GESTION D'UN ESPACE DE VENTE**

- . Obligations, hygiène et sécurité
- . Brand/content marketing- animation
- . Merchandising
- . Achats
- . Logistique, Supply Chain
- . Stocks, économie circulaire



**DEVELOPPER UNE CULTURE DE LA PERSONNALISATION CLIENT POUR LE FIDELISER**

- . Customer Centric
- . Digitalisation du point de vente
- . Attractivité du point de vente
- . Relation Client
- . Service Client



**ANIMER ET MANAGER UNE EQUIPE**

- . Coaching de vente
- . Animation d'équipe
- . Recrutement
- . Développement des compétences
- . Fidélisation des salariés



**COMPETENCES SUPPORT**

- . Communication écrite et orale
- . Prise de parole en public
- . Communication non violente

# MANAGER COMMERCE RETAIL

## L'ENTREPRISE

Statut : Salarié d'une entreprise en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation



### ENTREPRISES D'ACCUEIL

Points de vente indépendants ou intégrés :

- ✓ Distribution alimentaire et non alimentaire
- ✓ Prêt à porter
- ✓ Équipement de la maison
- ✓ Restauration rapide



### ACTIVITÉS EN ENTREPRISE

- ✓ Stratégie : réaliser le diagnostic d'un point de vente pour ensuite élaborer un plan de développement
- ✓ Management : organiser et planifier l'activité du point de vente, animer son équipe et contrôler la bonne exécution de l'activité
- ✓ Gestion : appliquer et faire appliquer avec rigueur les procédures de gestion
- ✓ Participer à l'évolution de la stratégie commerciale du point de vente



### RÉMUNÉRATION

#### SALAIRE MINIMUM MENSUEL AU 01.01.2024

Salaire minimum brut mensuel (base 35 heures) **1 766,92€**, taux horaire : **11,65€**

#### EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

jusqu'à 30 ans

	-18 ans	-21 ans	+21 ans
1 <sup>ère</sup> Année	27% 477€	43% 760€	53% 936€
2 <sup>ème</sup> Année	39% 689€	51% 901€	61% 1 078€
3 <sup>ème</sup> Année	55% 972€	67% 1 184€	78% 1 378€

Maintien du salaire si BAC +2 réalisé en apprentissage

+ de 26 ans 100% du SMIC

Possibilité en contrat de professionnalisation au-delà de 30 ans.

#CARREMENT  
**CARREL** CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

**Une enquête menée sur l'insertion professionnelle révèle que 100 % des anciens élèves sont en situation d'emploi ou de formation.**



### METHODES MOBILISEES

Plateforme pédagogique, cours présentiel et à distance. Études de cas et travaux dirigés.



### MODALITES D'EVALUATION

Certification professionnelle de niveau 6 reconnue par l'État, inscrite au RNCP sur la décision du Directeur Général de France Compétences en date du 24/10/2022 et pour une durée de 2 ans (fiche RNCP 37005 - code NSF 312), délivrée par CARREL FORMATION CONTINUE.



### ACCESSIBILITE HANDICAP

Navette La Roche-sur-Yon jusqu'au CFA mise en place pour le lundi matin et vendredi midi uniquement. A 3mn, un arrêt de bus ligne "Impuls'yon". Parking élèves sur place. Bâtiments aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées. Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap (Freddy JOSSAND).



21 Le Plessis Bergeret - 85 280 LA FERRIERE - Tél : 02 51 98 42 29

ifacom@mfr.asso.fr - www.ifacom.fr



SIRET : 342 299 71600015 - NAF : 804C

## BAC +3 MANAGER COMMERCE RETAIL (POINT DE VENTE)

### EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE OU EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

## PRINCIPES ET CARACTERISTIQUES

#### Contrat d'apprentissage :

- Jeunes de moins de 30 ans
- Début de contrat : dès le **01/07/2024**
- Période d'essai de 45 jours travaillés en entreprise

#### Contrat de professionnalisation :

- Début de contrat : dès le **01/08/2024**
- Période d'essai de 30 jours calendaires
- Jeunes de moins de 26 ans (100% du SMIC pour les + de 26 ans)
- 580 heures sur 10 mois
- CDD de 12 mois maximum
- 5 semaines de congés payés par an
- Fin de contrat : **31/08/2025** maximum

## DEMARCHES A SUIVRE



- DEMANDE D'INFORMATION** - Contacter l'IFACOM  
- Envoi de documentation et/ou dossier de candidature



- PARTENARIAT** - Entretien de motivation pour valider le projet professionnel du jeune  
- Rencontre avec l'entreprise pour valider ses besoins  
- Mise en relation de jeunes en recherche avec des entreprises intéressées  
- Contacts réguliers par téléphone ou e-mail



- RENTREE SCOLAIRE** - Envoi du dossier de rentrée fin août  
- Rentrée scolaire en septembre (intégration possible jusqu'à fin octobre)

## SIMULATION FINANCIERE



#### REMUNERATION SALAIRE MINIMUM MENSUEL AU 01.01.2024

Salaire minimum brut mensuel (base 35 heures) 1 766,92 € - Taux horaire : 11,65 €

#### REMUNERATION DE L'APPRENTI

	-18 ans	-21 ans	+21 ans
1 <sup>ère</sup> Année	27% 477€	43% 760€	53% 936€
2 <sup>ème</sup> Année	39% 689€	51% 901€	61% 1 078€
3 <sup>ème</sup> Année	55% 972€	67% 1 184€	78% 1 378€

Pas de charges patronales pour les contrats d'apprentissage (-10 salariés)  
Ces montants peuvent être majorés si un accord collectif applicable dans l'entreprise fixe une rémunération plus élevée.

